NE QUID NIMIS (Rien de trop), Sentence proverbiale qui se trouve dans Horace et dans Térence, et que les Latins avaient em-

Je pense qu'il n'y a rien de plus utile dans la vie que cette maxime: Rien de trop. L'allusion à ce mot se fait, soit en latin, soit

même beaucoup de bon. Oui, l'homme est un étre sensible; il a des sentiments, des passions, c'est sa nature. Il faut donc qu'il les satisfasse, dans une certaine mostine. sse, dans une certaine mesure, pour vivre conformément à sa nature. Vous avez

« Quand donc les poètes se souviendront-ils du ne quid nimis du plus charmant des poètes, et de tout ce qu'on perd en voulant appuyer trop fort sur ce je ne sais quoi de léger, de court, d'aérien, qui est le charme, qui est le succès, qui est la poésie?

A. DE PONTMARTIN.

• Rien de trop est un point

Dont on parle sans cesse et qu'on n'observe point. •

LA FONTAINE.

NEQUIRON, dieu de la guerre, chez les

\*NERAC, ville de France (Lot-et-Garonne), ch.-l. d'arrond., à 26 kilom. d'Agen, sur la Baise; pop. aggl., 4,867 hab. — pop. tot., 7,586 hab. L'arrond. compte 7 cantons, 62 comm., 59,202 hab.

NÉRIS-LES-BAINS, ville de France (Allier), cant., arrond. et à 8 kilom. de Montluçon; pop. aggl., 1,197 hab. — pop. tot., 2,190 hab.

\* NÉRONDE, bourg de France (Loire), ch.-l. s cant., arrond. et à 31 kilom. de Roanne; pp. aggl., 660 hab. — pop. tot., 1,327 hab. 'NÉRONDES, bourg de France (Cher), ch.-l. de cant., arrond. et à 48 kilom. de Saint-Amand-Mont-Rond; pop. aggl., 1,721 hab. — pop. tot., 2,702 hab.

NERTSCHINSKITE s. f. (ner-tchain-ski-te). Minér. Variété d'halloysite, trouvée à Nert-schinsk, en Sibérie.

NERVO-MOTEUR, TRICE adj. (ner-vo-moteur, tri-se — du lat. nervus, nerf; motus, mouvement). Méd. Qui met en mouvement les nerfs. Syn. de NERVI-MOTEUR.

les nerfs. Syn. de NERVI-MOTEUR.

NESCIT VOX MISSA REVERTI (La parole, une fois émise, ne peut être rappelée), Vers d'Horace (Art poétique, v. 390). Ce proverbe semble contredire le dicton populaire: Verba volant, scripta manent; mais Horace entend ici la parole écrite. Parmi les conseils qu'il donne aux écrivains, par l'intermédiaire des Pisons, figure celui de garder neuf ans un ouvrage avant de le faire paraltre, car on rature à loisir la page inédite, dit-il judicieusement, mais le mot une fois publié vous échappe sans retour. Le conseil est toujours bon, mais ce terme de neuf ans est un peuexagéré.

par has and a Bossuet et trébuche. C'est sans doute le trouble et le saisissement qui le ren-versent. Il est de ces mots dangereux qu'on laisse échapper sans le vouloir et qu'on vou-drait bien ressaisir des que l'émission leur a

NEUV Neuf (PONT). V. PARIS, au tome XII du

\*NEUFCHÂTEAU, ville de France (Vosges), ch.-l. d'arrond., à 70 kilom. d'Epinal, sur la rive droite de la Meuse, à son confluent avec le Mouzon; pop. aggl., 3,663 hab. — pop. tot., 3,920 hab. L'arrond. compte 5 cant., 132 comm., 57,120 hab.

\* NEUFCHÂTEL-EN-BRAY, ville de Franc

(Seine-Inférieure), ch.-l. de cant., à 50 kilom. de Rouen, sur la Bétune; pop. aggl.,
3,474 hab. — pop. tot., 3,651 hab.

\* NEUFCHÂTEL - SUR - AISME, bourg de
France (Aisne), ch.-l. de cant., arrond. et à
40 kilom. de Laon; pop. aggl., 695 hab. —
pop. tot., 742 hab.

\* NEULLÉ

\* NEUILLÉ-PONT-PIERRE, bourg de France (Indre-et-Loire), ch.-l. de cant., ar-rond. et à 21 kilom. de Tours; pop. aggl., 733 hab. — pop. tot., 1,448 hab. \*NEUILLY-L'ÉVÊQUE, bourg de France (Haute-Marne), ch.-l. de cant., arrond. et à 12 kilom. de Langres; pop. aggl., 1,129 hab. — pop. tot., 1,153 hab. \*NEUILLY-SUR-MARNE, bourg de France

ABUILLY-SUR-MARNE, bourg de France (Seine-et-Oise), cant. de Gonesse, arrond. et a 46 kilom. de Pontoise; pop. aggl., 2,782 hab. — pop. tot., 3,646 hab.

\*\*NEUILLY-LE-RÉAL, bourg de France (Allier), ch.-l. de cant., arrond. et à 17 kilom. de Moulins; pop. aggl., 448 hab. — pop. tot., 1,929 hab.

tot., 1,929 hab.

NEUILLY - SAINT - FRONT, bourg de France (Aisne), ch.-l. de cant., arrond. et à 24 kilom. de Château-Thierry; pop. aggl., 1,339 hab. — pop. tot., 1,645 hab.

NEUILLY-SUR-SEINE, bourg de France (Seine), ch.-l. de cant., arrond. et à 8 kilom. de Saint-Denis; pop. aggl., 19,333 hab. — pop. tot., 20,781 hab.

\* NEUILLY-EN-THELLE, bourg de France bise), ch.-l. de cant., arrond. et à 26 kilom. (Oise), ch.-l. de cant., arrond. et à 26 kilom. de Senlis; pop. aggl., 1,757 hab. — pop. tot., 1,869 hab.

\* NBULISE, bourg de France (Loire), cant. de Saint-Symphorien, arrond. et à 20 kilom. de Roanne; pop. aggl., 1,259 hab. — pop. tot., 2,512 hab.

\* NEUMANN (Charles-Frédéric), orienta ste allemand.—Il est mort à Berlin en 1870 NEUNG-SUR-BEUVRON, bourg de France (Loir-et-Cher), ch.-l. de cant., arrond. et à 19 kilom. de Romorántin; pop. aggl., 420 hab. pop. tot., 1,211 hab.

pop. tot., 1,211 hab.

NEURISME s. m. (neu-ri-sme — du gr.

neuron, nerf). Méd. Système qui admet un
fluide nerveux comme cause de tous les phénomènes de l'économie, soit normaux, soit
morbides.

NEUROLYSIE s. f. (neu-ro-li-zi — du gi neuron, nerf ; lusis, relâchement). Pathol. Re lâchement des nerfs. NEUROLYTIQUE adj. (neu-ro-li-ti-ke — rad. neurolysie). Pathol. Qui se rapporte à la neurolysie.

\* NEUTRE s. m. — Encycl. Polit, Droit des neutres. V. NEUTRALITÉ, au tome XI du Grand Dictionnaire.

\* NEUVIC, petite ville de France (Dordo gne), ch.-l. de cant., arrond. et à 24 kilom. S.-E. de Ribérac; pop. aggl., 462 hab.— pop. tot., 2,285 hab.

\* NEUVIC, ville de France (Corrèze), ch.-

\*\*NEUVIC, ville de France (Corrèze), ch.-l. de cant., arrond. et à 25 kilom. d'Ussel; pop. aggl., 1,075 hab. — pop. tot., 3,274 hab.

\*\*NEUVILLE, bourg de France (Vienne), ch.-l. de cant., arrond. et à 16 kilom. de Poitiers; pop. aggl., 1,871 hab. — pop. tot., 3,754 hab.

ch.-l. de cant., arrond. et à 16 kilom. de Poiters pop. aggl., 1,871 hab. — pop. tot., 3,754 hab.

ch. a facilité de ces mots dangereux qu'on aisse échapper sans le vouloir et qu'on voulrait bien ressaisir dès que l'émission leur a donné un corps, une figure déterminée. Horace avait prévu le cas et noté l'impossibilité de rappeler la parole malencontreuse. Nescit vox missa reverti. »

(Revue de Paris.)

La facilité de reproduire les fruits de ses veilles rend un auteur moderne moins scrupuleux sur les négligences de sa première composition. Pressé de se jeter dans le public, d'éprouver l'opinion, d'occuper la renommée, il passe sur bien des fautes qu'il remet à corriger dans une autre édition. Cet espoir était moins fondé chez les anciens; ils n'en étaient que plus circonspects et tâchaient de se montrer, de prime abord, tels qu'ils voulaient toujours être. Pour eux principalement, ce proverbe était plein de vérité: Nescit vox missa reverti. »

(Dictionnaire de la Conversation.)

\* NESLE, ville de France (Somme). ch.-l. de cant., arrond. et à 25 kilom. Cet espoir était moins fondé chez les anciens; ils n'en étaient que plus circonspects et tâchaient de se montrer, de prime abord, tels qu'ils voulaient toujours être. Pour eux principalement, ce proverbe était plein de vérité: Nescit vox missa reverti. »

(Dictionnaire de la Conversation.)

\* NESLE, ville de France (Somme). ch.-l. de cant., arrond. et à 25 kilom. Cet espoir était moins fondée hez les nemis qu'il heure. Nos solatats, surpris par cette irruption subite, ne s'en portèrent pas moins vivement à leurs principalement, ce proverbe était plein de vérité: Nescit vox missa reverti. »

(Dictionnaire de la Conversation.)

\* NESLE, ville de France (Somme). ch.-l. de cant., arrond. et à 25 kilom. Cet de de de la de la contre la contre

NÉVI

(Rhône), ch.-l. de cant., arrond, et à 15 kilom, de Lyon; pop. aggl., 2,852 hab. — pop. tot., 3,414 hab.

NEUVILLE (Alphonse-Marie DE), peintre français, né à Saint-Omer (Pas-de-Calais) le 31 mai 1836. Sa famille, qui avait de hautes relations, révait pour lui quelque brillant noste officiel et le destinait au conseil d'Etat. Mais l'aridité des études administratives souriait médiocrement au jeune homme : il voulait être marin, et il entra à l'Ecole préparatoire de Lorient. Plus tard, son père ayant manifesté le désir de lui voir choisir une autre carrière, Alphonse de Neuville suivit les cours de droit et se fit recevoir licencié. Mais alors il déclara tout à coup à sa famille qu'il voulait être peintre, et il entra dans l'atelier de Picot, qui jugea le jeune homme indigne de faire de la peinture et le mit dédaigneusement aux études au fusain. De Neuville quitta bientôt l'atelier de Picot et alla s'installer dans un très-modeste logis situé place Bréda. Il se mit résolûment au travail, et c'est là que, pendant l'hiver de 1858 à 1859, il acheva sa première toile, le 5e Bataillon de chasseurs à la batterie Gervais (attaque Malakof). Son tableau fini, il n'eut rien de plus pressé que de le présenter au père Picot, qui fut littéralement stupéfié. Cette toile, composition renfermant de remarquables qualités de mouvement, obtint, au Salon de 1859, une troisième médaille. A cette époque, Delacroix, qui avait été frappé du talent du jeune peintre, lui donna de précieux encouragements et de sages conseils. En 1861, de Neuville présenta au Salon ses Chasseurs de la garde à la tranchée du Mamelon-Vert, morceau militaire solidement peint qui lui valut une seconde médaille. Malgré ces deux récompenses obtenues coup sur coup du jury de peinture, les commandes n'affluaient pas, et comme de Neuville n'était pas millionnaire, il dut travailler pour les publications illustrées.

Parmi les principaux tableaux de M. de Neuville, nous citerons d'abord : les Dernières cartouches, sa composition la mieux réussie, la plus mouvementée

ouvant, personnel et vrai. Sa pensée peut pattre à l'aise sur la toile, sans avoir à

NEUVILLY, bourg de France (Nord), cant. du Cateau, arrond. et à 23 kilom. de Cambrai; pop. aggl., 2,535 hab. — pop. tot., 2,576 hab.

\*NEUVY-LE-ROI, bourg de France (In-dre-et-Loire), ch.-l. de cant., arrond. et à 29 kilom. de Tours; pop. aggl., 701 hab. — pop. tot., 1,387 hab.

\*NEUVY-SAINT-SÉPULCRE, ville de France (Indre), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. de La Châtre; pop. aggl., 1,288 hab. — pop. tot., 2,392 hab. \* NEUWIED (Alexandre-Philippe-Maximi-

lien, prince DE), voyageur et naturaliste.

— Il est mort à Neuwied en 1867.

NEUVILLE-EN-FERRAIN, bourg de France (Nord), cant. N. de Tourcoing, arrond. et à 17 kilom. de Lille; pop. aggl., 667 hab. — pop. tot., 4,324 hab.

\*\*NEUVILLE-SUR-SAÔNE, ville de France (Rhône), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. de Lyon; pop. aggl., 2,852 hab. — pop.

NÉVRILITÉ S. f. (né-vri-li-té — du gr. neuron, nerf). Physiol. Propriété nerveuse, mode spécial d'activité des nerfs. « On dit aussi NERVILITÉ.

aussi NERVILITE.

NÉVRINE s. f. (né-vri-ne — du gr. neuron, nerf). Chim. Base organique qu'on appelle aussi CHOLINE et qui s'extrait de la bile du porc, du cerveau de bœuf, etc.

porc, au cerveau de bœuf, etc.

NÉVRISTE adj. et s. (né-vri-ste — du gr.
neuron, nerf). Méd. Se disait des médecins
qui plaçaient dans les nerfs la propriété essentielle de la substance organisée, qui considéraient les nerfs comme chargés de distribuer aux autres tissus l'énergie dont ils
ont besoin pour remplir leurs fonctions.

ont besoin pour remplir leurs fonctions.

NÉVROCHOROÏDITE s. f. (né-vro-ko-ro-i-di-te — du gr. neuroa, nerf, et de choroï-dite). Pathol. ChoroIdite compliquée de l'inflammation des nerfs ciliaires.

NÉVROGLIE s. f. (né-vro-ghli — du gr. neuron, nerf, et de glia, glu). Nom quon a donné à la substance amorphe cérébrale, quand on la considérait comme étant formée de tissu lamineux.

NÉVROLIQUE adj. (né-vro-li-ke). Chim. Se dit d'un acide rougeâtre et visqueux, qui se forme lorsqu'on décompose la combinaison de myéloïdine et d'oxyde de plomb par l'hy-drogène, sulfuré

drogène sulfuré. NÉVROLOGISTE s. m. (né-vro-lo-ji-ste-rad. névrologie). Celui qui étudie spécialement les nerfs et tout ce qui s'y rapporte. I Syn. de NÉVROLOGUE.

NÉVROMYALGIE s. f. (né-vro-mi-al-jl du gr. neuron, nerf; muón, muscle; algos, douleur). Pathol. Nom donné au rhumatisme articulaire.

NÉVROPATHE s. (né-vro-pa-te — du gr. neuron, nerf; pathos, souffrance). Pathol. Personne affectée de névropathie.

Personne affectee de nevropathie.

NÉVROPHONIE s. f. (né-vro-fo-n1 – du gr. neuron, nerf; phôné, voix). Pathol. Né-vrose caractérisée par des cris perçants, convulsifs, imitant le chant du coq, les aboiements des chiens, etc. ¶ On l'appelle aussi DÉLIRE DES ABOYEURS.

NÉVROSISME s. m. (né-vro-zi-sme — rad. névrose). Pathol. Névrose générale, qui pres-que toujours se présente à l'état chronique. NÉVROSPASTE s. m. (né-vro-spa-ste — du

NÉVROSTHÉNIQUE adj. (né-vro-sté-ni-ke — rad. névrosthénie). Qui se rapporte à la névrosthénie.

NÉVROVISCÉRITE s. f. (né-vro-viss-sé-ri-te — du gr. neuron, nerf, et de viscére). Pathol. Inflammation viscérale à formes né-

dée il y a quelques années dans le sud de l'Afrique, non loin de la mine de diamants de Colesberg. On y compte six égilies, deux grands édifices pour concerts, représentations théâtrales et bals. Les rues sont larges, sillonnées par de nombreuses volures. On ne se douterait guère que cet emplacement était naguère un désert, où s'ébattaient des troupeaux de chèvres et d'autruches.

NEUWIBD (Alexandre-Philippe-Maximilien, prince DB), voyageur et naturaliste.

— Il est mort à Neuwied en 1867.

\* NEVERS, ville de France (Nièvre), ch.-L du départ, sur la rive droite de la Loire, au confluent de la Nièvre, à 236 kiloms. S. E. de Paris; pop. aggl., 18,271 hab. — pop. tot., 22,704 hab. L'arrond. compte 8 cant.,93 comm., 126,035 hab.

Neveu de Gulliver (LE), opéra-ballet. V. GULLIVER (le Neveu de), dans ce Supplément.

NEVEUX (Théophile-Armand), homme politique français, nè à Seraincourten 1824. Ancien avoué à Rocroi, il fut nommé maire de cette ville sous l'Empire et vice-président du conseil général des Ardennes. Il se porta candidat aux élections du 20 février 1876 et publia une circulaire où il se déclara disposé à défendre résolûment une République sage, conciliante, conservatrice des grands principes sans le respect desquels il ne peut y avoir que désordre et anarchie. • Il obtint 6,562 suffrages et alla siéger parmi la majorité républicaine; il fut un des 363 qui votèrent un ordre du jour de défiance et de blâme contre le ministère de Broglie-Fourtou. Après la dissolution de la Chambre, M. Neveux fut réélu le 14 octobre 1877, par 6,045 suffrages, contre 5,362 donnés au candidat officiel.

M. Vidal de Léry.

\* NÉVEZ, village de France (Finistère), cant. de Pont-Aven, arrond, et à 25, kilom.

de M. Vidal de Léry.

\*NÉVEZ, village de France (Finistère), cant. de Pont-Aven, arrond. et à 25 kilom. de Quimperlé; pop. aggl., 196 hab. — pop. tot., 2,344 hab.

NÉVIS (BEN-), montagne d'Ecosse, comté d'Inverness, à 6 kilom. E. du fort William; 1,457 mètres de hauteur. Le sommet, qu'on a longtemps regardé comme le plus élevé du

mais trop courte comme toutes les soies sauvages; elle pourrait cependant être filée, et, si l'on s'en occupait en Nouvelle-Caiédonie, on arriverait toujours, au moins, à en faire de la bourre de soie qu'on saurait certainement utiliser dans l'industrie.

Le grand-duc Nicolas a eu, de la princesse Alexandra d'Oldenbourg, deux fils, dont l'alné, âgé de vingt-deux ans, est attaché à l'état-major de son père.

\*NICOLAS ler (Nikizza-Petrowitch-Niegoch), prince de Monténégro, également défevirer 1858). Pendant les débats, il prit le goch), prince de Monténégro, également dénarcle, non nour se défendre, mais pour propar elles de détruire les plantations de hou-blon, M. Newman a fait triompher la vérité, en faisant remarquer que l'insecte proscrit est essentiellement carnassier et fait préci-sément la guerre aux pucerons, véritables ennemis du houblon. M. Newman a collaboré sement la guerre aux pucerons, variatores ennemis du houblon. M. Newman a collabore à diverses publications périodiques et a luiméme fondé: le Magasin entomologique (1833); l'Entomologiste (1840); le Zoologiste (1843); le Phylologiste (1844). Il a publie, en outre: le Sphinx vespiforme (1832); Essai sur la nomenclature des parties de la tête des insectes (1834); Grammaire entomologique (1835); Histoire des fougères de la Grande-Bretagne (1840); Introduction familière à l'histoire des insectes (1841); Lettres de Rusticus sur l'histoire naturelle (1849); Essai sur l'emploi des caractères zoologiques pour la classification des animaux (1856); les Chasseurs d'insectes (1883); la Nidification des oiseaux, description des nide et des œufs des oiseaux vinant dans la Grande-Bretagne et l'Irlande (1861); Bictionnaire des oiseaux de la Grande-Bretagne (1866); Histoire naturelle illustrée des teignes de la Grande-Bretagne (1869); Histoire naturelle illustrée des papillons de la Grande-Bretagne (1871).

\*NEXON, bourg de France (Haute-Vienne),

NIAO

\*NEXON, bourg de France (Haute-Vienne), ch.-1. de cant., arrond. et à 20 kilom. de Saint-Yrieix; pop. aggl., 821 hab. — pop. tot., 2,855 hab.

\*NEZ s. m. — Techn. Saillie angulaire qu'on fait sur un tuyau de zinc, à l'endroit où doit s'arrêter un autre tuyau embolté dans

niais avec queique chose d'enfantin.

NIAOULI s. m. (ni-a-ou-li). Bot. Arbre de la Nouvelle-Calédonie, dont le nom scientifique est melaleuca leucadendron.

— Encycl. Cet arbre se trouve dans presque tous les terrains, mais il ne pousse pas dans les forêts; il se plalt surtout dans les bas-fonds et sur le bord des marais, où il acquiert alors son plus grand développement. Quelquefois il atteint 15 à 20 mètres de hauteur de tronc et 6 mètres de circonférence al base. Pans les naines où le terrain est

sec, il se tord de la façon la plus bizarre et se couvre d'énormes excroissances en forme de bosses. Le vieux niaouli a une écorce composée au moins de dix ou douze lames, ou peaux, bien distinctes, qui ressemblent à du papier; on peut facilement les détacher l'une de l'autre, et il existe souvent entre elles des scorpions jaunes ou bruns et des mille-pieds. La première des feuilles de l'écorce est très-blanche, surtout chez les jeunes arbres; elle a l'air d'être enduite de chaux et dégage une poussière blanche quand on la sépare de l'arbre; la fibre de doute l'écorce est très-douce et très-fine. toute l'écorce est très-douce et très-fine. Quand l'arbre vieillit, la première peau de l'écorce est noire et blanche; de la le nom de melaleuca, tiré du grec, qui signifie noir et blanc.

Danc.
Les indigènes se servent de l'écorce de niaculi pour couvrir leurs cases. Les Européens en ont fait des chapeaux et pourront peut-être en tirer parti dans la fabrication du maniar.

l papier. La feuille de cet arbre a une forte odeur

a mettent dans les sauces en guise de laurier.

Les fleurs sont très-nombrenses et très-doriférantes; elles forment, avec les jeunes pousses de l'arbre, la nourriture des pigeons, des perruches, des tourterelles, des pigeons verts; les petits oiseaux ne mangent que les fleurs. Les roussettes, quand elles manquent de fruits dans les bois, en font une grande consommation. Le niaouli fleurit en septembre et en février. Chaque arbre donne une grande quantité de graines qui lèvent presque toutes et finissent par former des semis naturels.

Son bois, quand il a acquis toute sa force, est d'un brun rougeâtre; il est très-durable et a beaucoup d'élasticité. On peut s'ens.ervir pour presque tous les travaux, mais il est employé principalement dans les ouvrages de charronnage, pour la construction des maisons, des ponts, et surtout pour faire les membrures des navires à cause des courbures naturelles que présente l'arbre. Quand les indigènes mettent le feu dans les hautes herbes, la grande quantité d'eau que contient le niaouli, surtout entre les peaux qui uiu servent d'écorce, l'empéche de brûler; il ne fait que noircir à sa base et souvent n'en prend que plus de vigueur.

Dans les parties de la Nouvelle-Calédonie où le niaoulit est très-abondant, il est à remarquer que l'air est beaucoup plus salubre; on attribue cela à la forte odeur aromatique que dégagent les feuilles. Les racines de cet arbre, ainsi que les radicelles qu'i sont très-persistantes, traversent facilement des bancs de terres dures, schisteuses et argileuses; elles font en quelque sorte de petits tuyaux de drainage qui concourent à la formation de l'humus.

Le niaouli a son ver à soie. Le cocon a ou, os de longueur sur ou 0,015 de grosseur:

ministere consense toutes the color and reverse that provents consenses to the season in the color and reverse that provents consenses the color of the provents of the proven